

Les Sables-d'Olonne

85, rue des Halles
BP 30270
85107 LES SABLES D'OLONNE
Cedex

Tél. : 02.51.21.05.80
Fax : 02.51.32.66.07



La Roche-sur-Yon

140, bd d'Angleterre
85000 LA ROCHE
SUR YON

Tél. : 02.51.46.26.79
Fax : 02.51.47.70.39



Challans

7, rue Gambetta
85300 CHALLANS

Tél. : 02.51.35.48.98
Fax : 02.51.32.66.07



Paris

25, rue de Lübeck
75116 PARIS

Tél. : 01.53.70.10.40
Fax : 01.53.70.10.41
www.arguin-avocats.com



www.cirier.multijuris.org



Pour **avancer** dans un monde de **droit**.



Société d'Avocats Interbarreaux
LES SABLES-D'OLONNE ■ LA ROCHE-SUR-YON ■ CHALLANS
associée et correspondant organique de :



Une très forte expérience

Parce qu'il est installé depuis plus de 35 ans sur le département de la Vendée avec trois sites aux Sables-d'Olonne, la Roche-sur-Yon et Challans, le Cabinet d'Avocats CIRIER & ASSOCIÉS bénéficie aujourd'hui d'un savoir-faire de grande qualité, d'un vaste champ de compétences ainsi que d'une parfaite connaissance du monde judiciaire et de ses intervenants. Son appartenance à plusieurs réseaux professionnels (MULTIJURIS EUROPE, A.S.A.C.A., A.A.P.P.E., Association Nationale des Avocats Spécialistes en

Droit de la Famille et des Personnes) vous garantit également une réelle ouverture vers l'extérieur ainsi que l'assurance d'être toujours au fait de l'actualité juridique.

Dans cette optique et pour répondre toujours mieux à vos attentes, son association et son partenariat privilégié avec la SELARL ARGUIN, société d'avocats au Barreau de PARIS, vous offrent désormais la possibilité d'un suivi transdisciplinaire et de qualité de toutes vos affaires, aussi bien privées que professionnelles.

Une équipe à taille humaine pour une relation durable

Parce qu'elle sait que la relation humaine est au cœur de son activité, la SCP CIRIER & ASSOCIÉS privilégie la proximité à l'anonymat des grandes structures. C'est pourquoi, afin d'apporter une réponse à la fois rapide et satisfaisante à vos interrogations, le

Cabinet a fait le choix, dans l'intérêt de sa clientèle, de la transparence et la circulation permanente de l'information entre tous ses membres qui pourront alors répondre, dans les meilleurs délais, à vos interrogations.

Une réactivité sans cesse accrue

Parce que sa clientèle se trouve souvent dans des situations d'urgence, la SCP CIRIER & ASSOCIÉS a développé, en partenariat avec des prestataires reconnus et compétents, un réseau privé informatique permettant une connexion continue entre ses trois sites et

l'ensemble de ses membres. Il s'agit, aussi bien pour le Cabinet que pour ses clients, d'un indispensable complément aux moyens de communication classiques modernes (téléphone, fax et e-mails).

Des moyens techniques et juridiques à votre service

Parce que le droit évolue constamment, la SCP CIRIER & ASSOCIÉS s'est dotée de moyens performants, bénéficiant aussi bien d'un parc informatique, haut de gamme et fréquemment renouvelé, que d'excellents logiciels professionnels. A cela s'ajoute, dans

un souci constant d'actualisation de ses connaissances, une bibliothèque riche et fournie ainsi qu'un accès permanent aux bases de données juridiques les plus sérieuses et les plus vastes.

Une politique d'honoraires transparente

Parce que ses clients lui font confiance et que rien ne doit venir interférer dans cette confiance, la SCP CIRIER & ASSOCIÉS a pour politique d'être parfaitement claire dans la fixation de ses honoraires. D'une manière générale, la facturation est établie en fonction du temps passé au traitement du dossier. Dans certains cas, et si la nature de

l'affaire s'y prête, il peut être éventuellement pratiqué un honoraire forfaitaire. Enfin, un honoraire complémentaire de résultat, c'est-à-dire un pourcentage sur les sommes récupérées ou économisées en cas de succès de l'affaire à l'issue d'un procès ou d'une négociation transactionnelle, peut aussi être convenu.

Parce que vous avez besoin, au quotidien, d'être conseillé, assisté, représenté ou défendu, la SCP CIRIER & ASSOCIÉS a développé notamment, depuis des années, des compétences dans les domaines suivants :

Droit des personnes et de la famille

Mariage, divorce, adoption, filiation, procédure hors mariage, concubinage, PACS, autorité parentale, pension alimentaire, droit de visite et d'hébergement, prestation compensatoire, changement de régime matrimonial, tutelle, incapacité.

Droit des successions et des libéralités

Contestation de testament, donation, indivision, partage et licitation, envoi en possession.

Droit de la responsabilité et de l'indemnisation des victimes

Accidents de la circulation, accidents du travail (faute inexcusable), accidents médicaux, accidents de la vie quotidienne, indemnisation des victimes d'infractions, actions en responsabilité professionnelle.

Droit des affaires et des contrats civils ou commerciaux

Vente, garantie des vices cachés, mandat, dépôt, prêt, reconnaissance de dette, contrats d'entreprise, action en concurrence déloyale.

Droit immobilier et de la propriété

Droit de la construction (responsabilités des constructeurs et artisans) et de l'urbanisme. Assistance à expertise judiciaire. Droit des baux d'habitation, commerciaux, ruraux ou professionnels. Ventes immobilières, ventes de fonds de commerce. Litiges de propriété ou de copropriété, servitudes, droit de passage, bornages, trouble anormal de voisinage, expropriation.

Droit social

Contentieux prud'homal, licenciements.

Droit des voies et mesures d'exécution

Saisies immobilières, saisies-ventes, saisies conservatoires, saisies-attributions, saisies des rémunérations du travail, ventes judiciaires.

Droit bancaire et droit du crédit

Recouvrement de créance, cautions et garanties, effets de commerce, hypothèques, Droit de la consommation.

Droit pénal

Assistance et défense devant toutes les juridictions d'instruction et de jugement (Juge d'instruction, Juge de proximité, Tribunal de police, Tribunal correctionnel, Cour d'assises)

Droit des sociétés (en partenariat avec notre associé et correspondant organique, la SELARL d'Avocats ARGUIN)

Choix des structures juridiques, suivi de la vie sociale, statut des dirigeants (juridique, fiscal et social) et responsabilité, mise en place de structures de gouvernance, gestion des relations intragroupes, gestion de l'immobilier d'entreprise, accompagnement des entreprises en difficulté, opérations de restructuration (fusions, scissions, apports partiels d'actifs) et de filialisation d'activités, opérations de croissance externe, transmission d'entreprise (cession et transmission familiale), levée de fonds et mise en place de financements, augmentation de capital et émissions de valeurs mobilières complexes (OC, BSA, actions de préférence, ...), reprise d'entreprise (in bonis ou en difficulté), LBO, OBO et opérations de capital investissement, actionariat des salariés (Stock-options, BSPCE, attribution gratuite d'actions), accompagnement à l'implantation à l'étranger, cession de fonds de commerce et de clientèle, location gérance, baux commerciaux.

SCP CIRIER
&
ASSOCIÉS

les
avocats